

Musée Electropolis

Règlement de visite groupes

Valable dans le musée & le Jardin des énergies



Avoir un **comportement respectueux** vis-à-vis du personnel du musée, des autres visiteurs, des collections et des espaces du musée.



Pour le bon déroulement des visites et ateliers par groupe, il est obligatoire d'avoir pour chaque groupe, à minima, deux personnes encadrantes. **Le/les groupe(s) est/sont donc encadré(s) en permanence par ces personnes. La médiatrice ne doit en aucun cas se retrouver seule avec le groupe.**



Des consignes sont mises à votre disposition pour regrouper vos sacs. Toute utilisation d'une consigne supplémentaire nécessite de vous munir d'une pièce d'un euro en amont, qui vous est rendue. **La clef reste sous votre responsabilité.**

Il est interdit de :



Manger et boire dans le musée, en dehors de l'espace « détente ».



Jeter des déchets.



D'adopter un comportement bruyant et agité ou de courir.



Grimper ou monter sur une structure non prévue à cet effet.



Marcher ou courir en dehors des chemins délimités du jardin.



Cueillir et/ou endommager les fleurs et plantations.



Toucher les vitrines, pièces de collection et œuvres d'art.



Le passage aux toilettes s'effectue dans le calme. S'assurer qu'une personne accompagnatrice est présente dans chacun des toilettes (masculines et féminines) afin d'éviter tout débordement.



Boutique : passage autorisé par petits groupes avec un accompagnateur.

Les médiatrices peuvent stopper à tout moment une animation ou visite en cas de manquement à ces règles. Tout dégât constaté sera facturé.

Les professeurs et/ou accompagnateurs du groupe, certifient avoir pris connaissance du contenu de ce document et l'accepter.